Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20260831-2026114-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 31/08/2026

Date de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage
25/08/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 22 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 31 Août à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Excusée ayant donné procuration : Mme COUÉ Virginie à Mme ADAM Marie-France

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026114
Objet de la délibération : Vente de biens situés dans le périmètre du droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente les déclarations de ventes de biens situés dans le périmètre du droit de préemption urbain :
- Parcelle ZB 128 située 10 rue de Bourg des Comptes, d'une superficie de 1125 m² et appartenant à M. POSSEME Anthony
- Parcelles AB 217, 218 et 219 situées 8 rue des Portes Morlaises, d'une superficie totale de 309 m² et appartenant à M. LOUIS Jean-François
- Parcelle AB 216 située 10 rue des Portes Morlaises, d'une superficie de 132 m² et appartenant à M. et Mme GAILLARD Stéphane et Nathalie
- Parcelle ZB 151 située 5 impasse du Paturel, d'une superficie de 900 m² et appartenant à M. et Mme LAGADEUC Karl et Audrey (+ 1/9 du chemin ZB 152)
- Parcelle ZS 177 située 8 rue du Vieux Pont, d'une superficie de 1 m² et appartenant à M. et Mme CLAVIER Christophe et Séverine (régularisation implantation de clôture)
- Parcelle ZS 240 située 99 rue de Rennes, d'une superficie de 5504 m² et appartenant à la SCI DOUCE TEMPETE
- Parcelles ZT 163 située 44 bis rue de Rennes, d'une superficie totale de 786 m² et appartenant à SCI GD KER

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces biens.

Pour copie conforme.
Le / la secrétaire de séance,

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 07/09/2026